

ÉDITO

Des normes, toujours des normes...

Une fois de plus le contexte normatif sera le point de départ de cette brève qui couvre un large éventail de sujets liés à la menuiserie. Que ce soit pour l'évaluation et la conception des produits (au travers d'une aide à la conception pour les nouvelles gammes de menuiseries), la qualification des escaliers ou des produits de la construction en général, que ce soit enfin pour la prise en compte de la durabilité du bois, les normes font partie intégrante de notre vie professionnelle.

Cette brève vous fournit quelques précisions sur leurs évolutions et la manière dont elle impacte vos produits.

Frédéric WIELEZYNSKI

Chargé de Profession Menuiserie

Tél. : 05 56 43 64 37 - Mél : frederic.wielezynski@fcba.fr

Nouvelle gamme de menuiserie

Dans le cadre du développement d'une nouvelle gamme de menuiserie, FCBA vous propose désormais un accompagnement à la définition du cahier des charges, pour étudier au plus tôt les différents choix techniques possibles. L'objectif est aussi d'analyser avec le menuisier le positionnement de sa gamme et l'image de la menuiserie qu'il souhaite véhiculer (exigences du marché, marketing, performances visés, enjeux environnementaux, ...).

Sont notamment étudiés :

- les assemblages (double enfourchements, mécaniques, ...),
- les essences de bois (durabilité, traitement, massif/lamellé collé abouté, Eco-certification FSC/PEFC, ...),

- les vitrages (double/triple, intercalaire Warmedge, ...),
- les panneaux de soubassement (thermiques, acoustiques, ...),
- les calfeutrements et joints associés aux systèmes de drainage,
- les seuils,
- les quincailleries,
- les finitions.

Concrètement, la prestation consiste en une journée de travail avec un ingénieur FCBA, qui vous remet un mémento synthétisant les points clés du cahier des charges, à l'usage du menuisier.

Contact FCBA :

Benoît GILLIOT

Mél : benoit.gilliot@fcba.fr

Escaliers bois : un contexte normatif français et européen en mouvement

A l'échelle européenne, l'ETAG 008 propose un référentiel technique qui permet la délivrance du marquage CE des escaliers préfabriqués en kit selon la directive DPC 89-106. Les escaliers bois traditionnels fabriqués en vue de répondre à une commande unitaire (« traditionally-made prefabricated stairs of solid wood, made to order to suit an individual request ») sont exclus du champ d'application de l'ETAG 008 et relèvent donc des normes de conception européennes NF EN 15644 et XP CEN/TS 15680 ou nationales : XP P 21-211, NF P 01-012, etc...

La pose, quant à elle, était encadrée jusqu'alors par les DTU 31.1 et 36.1, qui dans leurs amendements définissaient les règles à observer pour la mise en œuvre des escaliers intérieurs et extérieurs en bois.

Ces amendements se devaient d'évoluer pour donner naissance à un DTU Escaliers bois et garde-corps associés (DTU 36-3). Sous l'impulsion de Didier FILLIT (FCBA), une base de travail a vu le jour pour permettre aux professionnels de revisiter totalement les textes, afin que les escaliers traditionnels en bois massif puissent bénéficier d'un cadre technique de référence quant à leur mise en œuvre.

Régulièrement, le BNBA réunit l'ensemble de la profession représentée par des membres de l'AFFEB, la FFB et la CAPEB pour enrichir et finaliser le contenu du DTU 36-3. Ce texte, véritable « point de repère pour les professionnels » devrait voir le jour dans sa forme définitive fin 2011.

Contact FCBA :

Stéphane GRAISSAGUEL

Mél : stephane.graissaguel@fcba.fr

Le Règlement Produits de Construction destiné à remplacer la Directive Produits de Construction

Le Règlement Produits de Construction a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 04 avril dernier.

L'essentiel des règles qui servaient de base à la rédaction des normes harmonisées et à l'application du marquage CE est maintenu. Il devrait donc y avoir peu d'impact pour les fabricants de produits actuellement mis sur le marché avec un marquage CE. Ce texte introduit néanmoins de nouveaux éléments. A noter par exemple que de nouvelles exigences liées au développement durable devront être introduites dans les révisions à venir des normes, elles concerneront plus particulièrement l'utilisation des ressources naturelles et la prise en compte de l'ensemble du cycle de vie.

Parmi les principaux changements il faut relever la suppression de la procédure d'agrément technique européen qui sera remplacée par une procédure d'évaluation technique européenne à caractère facultatif.

Ce règlement entrera pleinement en vigueur le 1er juillet 2013.

Pour le trouver :
Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:088:0005:0043:FR:PDF>

Contact FCBA :
Frédéric HENRY
Mél : frederic.henry@fcba.fr

Affectation de la classe d'emploi et durabilité des bois

Le fascicule de documentation FD P 20-651 : *Durabilité des éléments et ouvrages en bois* qui sera publié prochainement constitue un guide pour l'élaboration des DTU et des normes de conception.

Il permet d'appréhender de manière homogène le comportement des éléments et ouvrages en bois en matière de maîtrise de la durabilité biologique.

Dans un premier temps, le document définit les différents niveaux de classe d'emploi (1, 2, 3a, 3b, 4 et 5). Il introduit un outil d'aide à l'affectation des classes d'emplois en fonction des paramètres influents tels que les conditions climatiques d'humidification, la conception de l'ouvrage bois, la massivité des bois et l'exposition locale.

Dans un second temps, les performances des essences de bois vis-à-vis des différents agents de dégradations biologiques (risque fongique et insecte) sont listées en fonction de la longévité recherchée.

C'est sur la base de ce document, que les notions d'affectation de classe d'emploi pour les menuiseries bois sont discutées dans l'actuelle commission de révision de la norme NF P 23-305 : Spécifications techniques des fenêtres, portes et châssis en bois. De plus, les performances de durabilité des essences de bois sont également ré-analysées. L'un des enjeux est de pouvoir éviter, sous réserve de mise en place de spécifications particulières (conception, exposition...), de traiter vis à vis des champignons lignivores, certaines essences de bois pour un emploi en fenêtre.

Contact FCBA :
Marc SIGRIST - marc.sigrist@fcba.fr

Agenda

La prochaine commission Menuiserie

aura lieu le **11 octobre 2011** à 9 h 30 à FCBA Paris.

Le 5e Symposium international Composites Bois Polymères se tiendra les 27 et 28 septembre 2011, à Biarritz.

L'édition 2011 sera l'occasion de faire un point sur les nouveaux matériaux pour un usage en Construction et en Ameublement, contribuant ainsi à la croissance verte.

Consultez le **programme scientifique** ainsi que toutes les informations nécessaires pour vous enregistrer, participer à l'excursion du dimanche, réserver un stand d'exposition, sponsoriser l'événement sur le site www.fcba.fr/wpc2011/

Pour toute demande d'information complémentaire, envoyez un mail à : woodpolymer@fcba.fr

A noter

FCBA INFO en ligne, gratuit et sans abonnement !

Ce magazine d'information consultable sur www.fcba.info vous donne accès à tous les articles de l'année en cours, et à ceux archivés depuis janvier 2003 extraits de l'ex-revue imprimée. Vous pouvez également, via un formulaire spécifique réservé aux professionnels, être régulièrement informé sur les activités de FCBA.

La librairie du bois

FCBA a développé un nouveau site internet : "la librairie du bois" Ouvrages sur la forêt, le bois, la construction, l'ameublement... Connectez vous et achetez en ligne : www.lalibrairiedubois.fr

Formations FCBA 2011

Venez découvrir nos programmes de formations en ligne sur : www.fcba.fr/fcbaformation2011/?PHPSES-SID=c3b8d57961d91ecd9a15b7cb1a4c34af



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Pôle Industries Bois Construction

Allée de Boutaut – BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 43 63 00 - Fax : 05 56 43 64 80

www.fcba.fr